

ÉCONOMIE SOUTERRAINE ET STRUCTURES INDUSTRIELLES DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Philippe BARTHÉLEMY*

***Résumé** - Un recensement des estimations de l'économie souterraine dans les pays membres de la Communauté Européenne montre d'importantes disparités d'un pays à l'autre. Cet article se propose de les expliquer à partir d'une analyse des secteurs d'activité. Une classification des secteurs est proposée en fonction de leur degré de vulnérabilité aux activités souterraines. S'il y a dans tous les pays des secteurs exposés et des secteurs abrités, ce qui permet de définir un schéma européen type, les écarts par rapport à cette norme sont dus à des secteurs dont la sensibilité à l'économie souterraine dépend de variables d'ordre culturel et des formes de flexibilité qui caractérisent autant le marché du travail que la diffusion des technologies.*

Mots-clés - ÉCONOMIE SOUTERRAINE, SECTEURS D'ACTIVITÉ, DISTRICT INDUSTRIEL.

Cet article est une version remaniée d'une communication présentée aux sixièmes Journées du SESAME, Université de Toulon et du Var, La Garde et Saint Cyr sur Mer, septembre 1996.

* Professeur à l'Université de Toulon et du Var, CRERI.

INTRODUCTION

Phénomène par nature multiforme, l'économie souterraine représente dans la quasi-totalité des pays occidentaux une part non négligeable de l'activité économique. Si l'on consulte les très nombreuses études consacrées à son ampleur, force est de constater que selon les périodes, les pays et les méthodes, les estimations s'échelonnent entre 2 % et 40 % du PIB. Traditionnellement, la Suisse est le pays le plus "moral" au sens de Tretter¹ et l'Italie le pays titulaire du ruban bleu de la clandestinité. De façon plus étonnante, pour un même pays et pour une même année, les disparités dans les estimations peuvent varier du simple au triple, ce qui ne peut qu'interpeller un esprit cartésien (Barthélemy, 1994).

Trois séries d'explications peuvent être avancées pour justifier de tels écarts (Barthélemy, 1988) :

1) En premier lieu, les techniques retenues pour quantifier de manière indirecte l'économie souterraine reposent sur des fondements théoriques différents :

- Les approches monétaires, dont on relève une dizaine de variantes, considèrent avant tout les anomalies dans la vitesse de circulation de la monnaie. Une fois neutralisés les facteurs structurels et conjoncturels susceptibles de la faire varier (baisse tendancielle de la part des billets dans M1, habitudes de paiements, fluctuations des taux d'intérêt, etc.), le solde inexplicé est attribué à l'économie souterraine.

- Les approches comptables prennent comme point de départ les estimations avant corrections entre les niveaux de la production, du revenu et de la dépense des agrégats nationaux. Des biais systématiques sont observés entre ces grandeurs selon une hiérarchie immuable à partir de laquelle des rehaussements sont effectués.

- Les approches marché du travail estiment la production à partir d'un

¹ Cet indice résume une série de questions posées aux contribuables sur leur perception du système fiscal de leur pays. Plus la "note" attribuée est faible plus le pays considéré est "moral" au sens de Tretter. Les résultats sont les suivants : Suisse 1,2 ; Suède, Norvège, Finlande, Danemark et Royaume-Uni 4,4 ; Pays-Bas, Allemagne Fédérale et Autriche 10,9 ; Espagne et Belgique 14,0 ; France 17,3 et Italie 20,6. Source : B. Tretter, 1974.

recensement (le plus exhaustif possible) de l'emploi et appliquent à la population active ainsi corrigée des ratios de productivité du travail.

- Les approches composites considèrent une batterie de variables explicatives qu'elles soient de nature fiscale, monétaire ou relatives à l'emploi et établissent des correspondances entre la valeur de ces variables et le niveau de l'économie souterraine.

Il va de soi, et telle est bien la difficulté majeure pour tous ces travaux, que la variable que l'on cherche à mesurer n'est pas observable, ce qui rend impossible l'adhésion à une estimation plutôt qu'à une autre à partir du moment où la méthode est cohérente et les hypothèses sur lesquelles elle repose sont a priori plausibles.

Soulignons cependant que, quelle que soit l'approche retenue, une part de subjectivité est requise, ce qui contribue à expliquer le désordre que l'on ne peut que remarquer en déclinant les diverses estimations. A titre d'exemple, on peut attribuer, à qualification donnée, autant de crédit à des propositions aussi contradictoires que les suivantes : la productivité du travail au noir est supérieure à celle du travail officiel (argumentation en terme d'hédonisme : on travaille plus intensément pour soi que pour un patron) ; la productivité du travail au noir est inférieure à celle du travail officiel (argumentation en terme de décroissance de la productivité marginale après une journée ou une semaine de travail).

2) Soucieux de s'affranchir de ces hypothèses macroéconomiques sur le comportement des agents, plusieurs auteurs préfèrent approcher le vécu de l'économie souterraine en procédant à des études de terrain. A l'image d'une mosaïque dont on ne connaîtrait que des tesselles éparpillées et que l'on chercherait à recomposer, on connaît de façon précise des poches d'économie souterraine et certains n'hésitent pas à en induire un modèle général. Telle n'est pas notre opinion, même si la juxtaposition de systèmes de production locaux aide à la compréhension des motivations qui poussent les individus à participer aux activités souterraines. Considérons tour à tour deux obstacles à ces transpositions trop hâtives.

- En premier lieu, le choix de la zone étudiée n'est pas neutre, il dépend d'une connaissance a priori de l'observateur sur ce qu'il souhaite découvrir en s'immisçant dans le cadre de son enquête dans un espace géographique donné. Le fait par exemple d'étudier les ateliers clandestins de confection dans le Quartier du Sentier à Paris ou dans la via Tiburtina à Rome n'est pas suffisant pour en induire une quantification de l'économie souterraine dans la filière textile en France ou en Italie ; le fait d'interroger les habitants d'un village lorrain ou breton sur leurs

relations d'entraide et sur leurs activités agricoles complémentaires après leurs journées de travail respectives hors de l'agriculture ne permet pas davantage d'estimer l'économie au noir dans la France rurale.

- En second lieu, prendre des statistiques tirées des redressements fiscaux ou sociaux comme indicateurs de la fraude fiscale ou sociale conduit à en surestimer l'ampleur, car les services compétents ne tirent pas au hasard une personne ou une entreprise à contrôler, ils procèdent selon des méthodes propres à leur profession qui leur permettent d'opérer des vérifications à partir d'échantillons délibérément plus biaisés que représentatifs².

3) La troisième source de disparités entre les estimations de l'économie souterraine provient des définitions retenues. Selon les auteurs, le même vocabulaire ne renvoie pas au même concept. Dans sa dimension la plus extensive, l'économie souterraine regroupe aussi bien les activités légales réalisées illégalement (travail au noir) que les activités prohibées (fraude fiscale, trafics clandestins) et les activités conventionnellement exclues de la sphère productive (travail domestique, entraide). Dans sa dimension la plus restrictive, ne demeure que la partie de la valeur ajoutée non-répertoriée par les comptes nationaux, lesquels intègrent dans leurs estimations du PIB une correction pour sous-estimation des données qu'ils collectent³.

En résumé, pour cet ensemble de raisons –des hypothèses pour les méthodes indirectes, pas de généralisation possible pour les méthodes directes, des définitions à champs variables– il n'est pas irrationnel de constater des écarts parfois considérables dans les estimations de l'économie souterraine, fusse pour un pays donné à une période donnée. Ces observations liminaires ne sont pas exclusives d'appréciations plus qualitatives qui transcendent ce scepticisme. En effet, quelle que soit la méthode retenue, il semble y avoir une hiérarchie entre les pays européens qui place l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce dans un groupe de pays à économie souterraine importante, la France et la Belgique dans un groupe intermédiaire et les autres pays dans un groupe à économie souterraine moins développée.

Cette partition ne signifie pas que les pays anglo-saxons et scandinaves sont

² Des statistiques établies à partir d'échantillons non biaisés figurent dans les divers rapports du Conseil des Impôts au Président de la République, notamment les 6^{ème} et 7^{ème} rapports qui concernent respectivement la TVA et l'Impôt sur le Revenu.

³ A titre d'illustrations, on pourra se reporter aux études suivantes : Barthélemy, 1986 ; Franz, 1985 ; Wagner, 1995 et Willard, 1989.

des modèles de vertu, elle suggère une spécificité dans les pays de l'Europe méridionale qu'il convient d'apprécier sur le double plan empirique et théorique. Tel est l'objet de cet article qui aura comme ligne directrice l'étude des secteurs d'activité où l'économie souterraine est plus ou moins représentée. Cette approche permettra de classer les pays membres de la Communauté Européenne en fonction d'un indicateur original construit à partir d'une analyse des structures industrielles de chaque pays, elle permettra également d'expliquer, par référence au critère choisi, les disparités régionales d'économie souterraine à échelle communautaire comme on peut en apprécier l'ampleur en consultant les dizaines de travaux consacrés, dans chacun des 15 pays, à son estimation⁴.

1. SECTEURS EXPOSÉS, SECTEURS ABRITÉS ET MODÈLE EUROPÉEN STANDARD D'ÉCONOMIE SOUTERRAINE

Une manière d'aborder le sujet consiste à opérer une ventilation par secteurs des activités souterraines, puis à recenser dans la littérature, pays par pays, la contribution de ces secteurs aux économies souterraines respectives. Nous ne proposons pas une classification orthodoxe au sens, par exemple, des nomenclatures d'activités productives, mais plutôt une classification ad hoc en 20 rubriques destinée à amorcer une explication théorique des phénomènes souterrains.

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Agriculture et pêche | 11. Bois et meubles |
| 2. Industrie lourde | 12. Horlogerie et optique |
| 3. Automobile, aéronautique | 13. Céramique et verre |
| 4. Chimie, pharmacie | 14. Services fournis aux entreprises |
| 5. Équipement industriel | 15. Hôtellerie et restauration |
| 6. Eau, gaz, électricité | 16. Viande et lait |
| 7. Équipement ménager | 17. Boissons et tabac |
| 8. Informatique, électronique | 18. Bâtiment |
| 9. Cuir et chaussures | 19. Services fournis aux ménages |
| 10. Textile et habillement | 20. Activités domestiques |

Quel que soit le pays étudié, certains secteurs ne sont jamais cités comme étant des viviers d'activités souterraines. L'industrie lourde, les industries

⁴ Il va de soi que d'autres critères de partition peuvent être sélectionnés qu'ils soient d'ordre économique, social, institutionnel ou environnemental. Telles sont, par exemple, les classifications retenues par Williams et Windebank (1995) dans leur essai d'appréciation des spécificités de l'économie souterraine dans les pays européens. Notre conviction est que l'approche par les structures industrielles est l'une des plus synthétiques, se situant par nature au confluent de toutes les autres.

extractives situées en amont du processus productif se prêtent mal à l'informalité pour plusieurs raisons : les coûts d'entrée dans ces industries sont considérables, les clients sont des entreprises de transformation qui achètent des matières premières ou des produits intermédiaires sur lesquels elles récupèrent la TVA (leur propension à frauder est faible).

L'industrie automobile, l'aéronautique –à quelques cas de sous-traitance informelle près recensés en Italie– produisent des biens nécessitant des certifications et des règles de sécurité telles que les producteurs ne sont guère incités à œuvrer dans la clandestinité. Il en est de même dans les industries chimiques et pharmaceutiques ou dans la distribution de l'eau, du gaz ou de l'électricité. La connaissance du nombre d'immeubles raccordés à ces réseaux est par ailleurs un bon indicateur de l'importance de la construction réalisée au noir ; il suffit pour cela de comparer ces données au nombre de permis de construire délivrés pour inférer à partir de l'écart constaté une mesure du travail au noir dans la construction.

Les entreprises qui fabriquent des équipements industriels échappent aussi au domaine du souterrain pour des raisons liées à leur positionnement au cœur du système productif. Elles achètent des produits semi-finis à des firmes dont on vient de montrer qu'elles n'étaient pas incitées à frauder et elles vendent des machines à d'autres firmes bien identifiées. Elles n'ont pas ou très peu de clientèle entreprises individuelles ou ménages dont on verra qu'ils forment l'essentiel des participants à l'économie cachée.

Quel que soit le pays étudié, d'autres activités sont systématiquement citées comme étant des terrains propices au développement de l'économie souterraine. Nous relevons en premier lieu les activités domestiques et les services fournis aux ménages ou aux entreprises individuelles. A titre d'exemple, toutes les études recensent le baby-sitting, les conseils juridiques et fiscaux, le montage de programmes informatiques, le personnel domestique, la réparation des équipements ménagers et des automobiles, les travaux de secrétariat, les tenues de comptabilité, l'entretien des logements (peinture, tapisserie, carrelage, maçonnerie, plâtre, plomberie), le gardiennage, les cours particuliers, les traductions, etc.

Ces activités forment le noyau dur de l'informalité car, par nature, il s'agit de prestations entre professionnels ou amateurs éclairés ! ... et donneurs d'ouvrage qui arrangent les deux parties. Les ménages ne récupérant pas la TVA ont tout intérêt à payer des prestations de qualité à un prix inférieur au prix du marché officiel, les prestataires de services quand à eux reçoivent une rémunération nette supérieure à celle qu'ils recevraient s'ils déclaraient leurs heures de travail à

l'administration fiscale et aux organismes sociaux.

Ce prix du marché souterrain fluctue entre les régions (dimension spatiale) et entre les périodes (dimension temporelle) en fonction de l'offre et de la demande. Une cote informelle des prix circule entre les agents via des réseaux de connaissance de nature professionnelle, amicale ou sociale. Cette dimension revêt à nos yeux une grande importance, notamment en raison du fait que les personnes exclues de ces réseaux (chômeurs de longue durée ou personnes isolées par exemple) ne participent pas avec intensité –contrairement aux idées reçues– aux activités souterraines, ni en tant qu'offreuses, ni en tant que demandeuses (Foudi, Stankiewicz et Vaneecloo, 1982 ; Barthélemy, 1991 ; Jenssen et alii, 1987).

Dans certaines professions, il arrive parfois que l'offre officielle de prestations soit proche de zéro. A titre d'exemple, une personne qui souhaite embaucher au tarif légal une aide ménagère ou une garde malade ne trouve pas de candidats car, au noir, les tarifs pratiqués excèdent les barèmes fixés par les administrations pour les prises en charge. Ce phénomène risque de s'amplifier avec le vieillissement de la population et donc la croissance de la demande. On assiste simultanément à une raréfaction de l'offre officielle (contrainte de quantité) et à un transfert de l'offre vers les organismes caritatifs (effet d'éviction). Les quelques cas d'offre qui demeurent proviennent de personnes qui ont un intérêt personnel à travailler à un prix administré, elles s'assurent ainsi une couverture sociale. L'écart entre le prix du marché et le prix officiel est une mesure de cette prime d'assurance, laquelle est parfois négociée en fonction des prix du marché (soit le nombre d'heures déclaré est inférieur au nombre d'heures effectif, soit le tarif officiel est majoré d'une somme horaire quelconque).

Le second domaine européen d'informalité concerne l'agriculture (et la pêche), activités dont la production obéit à des rigidités à court terme nécessitant une main d'œuvre saisonnière spécifique. Sur la base des mercuriales, on a calculé que certaines productions seraient nulles s'il n'y avait pas d'emplois souterrains. Le prix au kg sur certaines denrées est en effet inférieur au prix que l'on devrait observer si les personnes chargées du ramassage ou de la cueillette étaient rémunérées selon les barèmes légaux, compte tenu de la productivité moyenne d'un ouvrier agricole au cours d'une journée légale de travail. Même si l'on affecte un coefficient correcteur en fonction du degré de mécanisation des exploitations, de leur taille et du type de culture, on est amené à conclure que la survie des exploitations agricoles dépend souvent de l'ampleur de la production au noir (effet offre de biens), de l'emploi occasionnel clandestin (effet saisonnalité des récoltes) et de la contribution de la famille élargie à l'activité (problème latent de la reconnaissance du statut de la femme d'agriculteur). Une analyse similaire peut être

transposée à la pêche artisanale lorsque l'on compare les cours dans les criées et les charges fixes et variables que doivent assumer les pêcheurs.

En ce qui concerne le tourisme, les mêmes facteurs saisonniers produisent des effets comparables en matière d'emplois non déclarés dans les services (personnel de l'hôtellerie, de la restauration, des boutiques occasionnelles, des vendeurs ambulants, etc.). Les contrôles effectués dans les zones touristiques par les services fiscaux, sociaux ou de répression des fraudes montrent trois cas de figure types : des petites entreprises officielles qui emploient du personnel non déclaré, des affaires irrégulières qui emploient du personnel au noir et des travailleurs indépendants non immatriculés en tant qu'entrepreneurs individuels qui exercent une activité, le plus souvent commerciale (achat de biens en tant que ménages et revente de ces mêmes biens en tant qu'entrepreneurs clandestins).

Le tourisme étant une activité en expansion (élasticité revenu de la consommation > 1) localisée dans des régions bien circonscrites, il s'agit d'un domaine traditionnel du souterrain dont on peut apprécier les variations, si ce n'est le niveau, en remarquant que dans les zones concernées le rythme des inscriptions en tant que demandeurs d'emploi pour le personnel non qualifié obéit à une logique purement saisonnière.

Le dernier champ traditionnel de l'informalité concerne le bâtiment qu'il s'agisse de la construction de maisons individuelles ou de l'entretien des logements. Une partie de la main d'œuvre est souvent employée au noir et ce d'autant plus que l'activité se pratique à l'intérieur des habitations. Le mode de fonctionnement de cette activité (caractéristique des travailleurs, des donneurs d'ouvrage, prix pratiqués) obéit à une logique comparable à celle que nous avons décrite à propos des activités domestiques.

En résumé, et à ce stade de l'analyse, nous avons défini un schéma européen standard d'économie souterraine. Elle est négligeable dans certaines activités (industrie lourde, automobile, aéronautique, chimie, pharmacie, équipements industriels, eau, gaz, électricité), elle est fréquente dans d'autres activités bien identifiées (agriculture, pêche, hôtellerie, restauration, bâtiment, activités touristiques, services fournis aux entreprises et aux ménages).

Le premier groupe d'industries a pour traits communs d'être situées à l'amont du système productif, de posséder pour clients des entreprises et d'appartenir à des secteurs caractérisés par un fort degré de concentration (les indices d'Herfindahl traduisent une structure de type oligopolistique).

Le second groupe d'industries comprend des firmes situées en aval du processus productif, qui ont principalement pour clients des ménages ou des entreprises individuelles ou artisanales et qui appartiennent à des secteurs pas du tout concentrés. Les indices d'Herfindahl dans ces activités sont quasiment nuls, reflétant une structure fortement concurrentielle avec infinité d'offreurs et de demandeurs, les uns étant de toute petite taille, parfois des ménages, les autres étant le plus souvent des ménages, parfois des micro-entreprises.

Notre hypothèse de base est que tous les pays européens ont un socle d'informalité dont on vient de décrire la nature. Ce socle devrait se situer entre 5 % et 6 % du PIB de chacun des pays si l'on se réfère aux études ciblées sur ces activités critiques et aux estimations des rehaussements systématiques des chiffres d'affaires des entreprises individuelles et des micro-entreprises auxquels se livrent dans tous les pays les comptables nationaux⁵.

Partant de cette hypothèse, toute mesure de l'économie souterraine d'un pays qui débouche sur un part du PIB > 5 ou 6 % devrait avoir pour origine, outre notre socle, l'activité réalisée au sein des industries que nous n'avons pas encore analysées. En d'autres termes, la spécificité de l'économie souterraine d'un pays serait due à des particularités territoriales en ce qui concerne ces industries.

Si l'on admet que la structure industrielle de chaque pays est optimale au sens de la théorie des marchés contestables ou de la théorie de la différenciation, ces industries critiques ont une structure de type monopolistique⁶. Force est en effet de constater que dans tous les pays les indicateurs d'Herfindahl pour les équipements ménagers, le cuir, la chaussure, le textile, les meubles, etc. sont intermédiaires entre ceux des industries lourdes et ceux des services. La concurrence monopolistique à elle seule ne suffit donc pas –sous nos hypothèses–

⁵ En utilisant un série d'hypothèses sur les dépenses des ménages et sur les comportements en matière fiscale des entrepreneurs individuels, hypothèses qui reviennent à calculer de façon indirecte notre socle d'informalité, une estimation sur le Royaume-Uni donne pour résultat 5,5 % du PIB (Pissarides and Weber, 1989). Indépendamment de cette référence, privilégiée en raison de son champ d'analyse qui correspond parfaitement à notre définition des secteurs abrités, nous renvoyons, pour autres précisions, le lecteur aux estimations qui ont été réalisées pour chacun des pays membre de la Communauté Européenne. En nous limitant ici à une référence par pays, nous pouvons citer : Allemagne (Petersen, 1982), Autriche (Franz, 1985), Belgique (Geeroms and Mont, 1987), Danemark (Schneider, 1986), Espagne (Benton, 1990), Finlande (Frey and Weck, 1983), France (Barthélemy, 1989), Grèce (Dermenakis, 1988), Irlande (Boyle, 1984), Italie (Contini, 1989), Luxembourg (Barthélemy, 1990), Pays-Bas (Van Eck and Kazemier, 1988), Portugal (Santos, 1983), Suède (Hansson, 1989), Royaume-Uni (Bhattacharyya, 1990).

⁶ Rappelons que les industries à économie souterraine quasi nulle sont de type "oligopole" ou "monopole" et que les industries à économie souterraine "normale" sont de type "concurrence pure et parfaite".

à expliquer l'ampleur de l'économie souterraine, il faut donc étudier davantage le fonctionnement de ces industries dans les différents pays pour proposer une explication tangible. Tel est l'objet de nos prochains développements.

2. SECTEURS VULNÉRABLES ET MODÈLE SPÉCIFIQUE D'ÉCONOMIE SOUTERRAINE

Contrairement aux cas précédents où l'économie souterraine était de nature individuelle ou quasi individuelle, on assiste ici à une forme organisée, "institutionnalisée" qui traduit une volonté industrielle d'échapper totalement ou partiellement aux règles fiscales, sociales et/ou consulaires qui régissent les activités économiques. Il s'agit d'une véritable production manufacturière avec son stock de capital, ses travailleurs souvent qualifiés, ses techniques.

Au nombre des industries où ce modèle peut être appliqué, on peut citer la maroquinerie, le textile, la fabrication de jouets, d'instruments de musique, de moteurs électriques, de petit matériel ménager, de meubles, de chaussures, la céramique, le carrelage, la verrerie, l'industrie du bois, la confection, l'horlogerie, l'optique, l'électronique (fabrication de puces), la bonneterie, etc.

Tableau 1 : Le Portugal

Secteurs	Taux d'informalité
Alimentation	9,7
Textile et chaussures	12,7
Bois et meubles	20,4
Papier	7,9
Pétrole et plastique	8,8
Céramique et verre	1,5
Travail des métaux	21,3
Mécanique	4,0
Autres industries de transformation	55,4
Total	11,8

Taux d'informalité : population active non déclarée/population active totale (en %).

Source : I. de Sousa, cité dans Miguelez Lobo, 1990.

Tableau 2 : L'Italie

Activités	Régions concernées	Nombre de travailleurs à domicile
Bonneterie	Emilie, Vénétie, Toscane, Marches, Pouilles	480 000
Textile	Piémont, Toscane	150 000
Chaussures	Vénétie, Toscane	150 000
Jouets	Ligurie, Toscane	155 000
Accessoires auto	Piémont, Lombardie	100 000
Vêtements	Toscane, Emilie, Latium, Lombardie, Pouilles	90 000
Articles en cuir	Vénétie, Toscane, Latium, Lombardie	80 000
Ganterie	Campanie	68 000
Produits cosmétiques	Sicile, Calabre	30 000
Produits plastiques	Piémont, Lombardie, Toscane	40 000
Carrelage	Vénétie, Ombrie, Sicile, Abruzzes	25 000
Moteurs électriques	Lombardie	20 000
Cycles	Lombardie, Marches	15 000
Verrerie	Toscane	15 000
Meubles	Toscane	12 000
Divers	Vénétie, Lombardie, Latium, Emilie	170 000
Total		1 600 000

Source : Brusco, 1973.

Si ce mode d'informalité peut être présent à des degrés divers dans tous les pays membres de la Communauté Européenne, il semble plus fréquent en Espagne, en Italie, en Grèce, dans le sud-ouest de la France, dans les régions de montagne et plus généralement dans les pays de l'Europe du sud. Pour être davantage précis, les tableaux 1 à 4 illustrent nos assertions.

Dans un tel contexte, il semble légitime de s'interroger sur cette spécificité de l'économie souterraine, dans la lignée des travaux pionniers de Brusco (1982, p. 170) pour qui "il y a une relation tout à fait claire entre prolifération de petites entreprises et recours au travail au noir".

Tableau 3 : L'Espagne

Régions	Emploi irrégulier (en %)
Andalousie	28
Aragon	14
Asturies	15
Baléares	16
Canaries	20
Cantabrie	16
Castille, Manche	27
Castille, Léon	17
Catalogne	23
Estramadure	23
Galice	23
Madrid	14
Murcie	32
Navarre	17
Valence	24
Pays basque	16
La Rioja	18

Source : *Secretaria general de economía y planificación y centro de investigaciones sociológicas, cité dans Berger et Narvaez Bueno, 1990.*

Tableau 4 : La Grèce

Secteurs	Production réelle/ production formelle
Secondaire	125,1
dont	
mines	100,0
industrie manufacturière	115,0
électricité et eau	100,0
construction	171,1
Tertiaire	140,3
dont	
transport	129,7
commerce	128,8
banque et assurance	103,5
entretien des logements	190,9
administration publique	100,0
éducation et santé	130,1
services divers	164,9

Source : *P. Pavlopoulos, cité dans Mingione, 1990.*

La présence simultanée de plusieurs facteurs est susceptible de créer une atmosphère propice au développement d'activités industrielles cachées :

- En premier lieu, la concentration sur un espace relativement réduit (quelques communes, une province) d'un ensemble de petites entreprises spécialisées dans un secteur de production suffisamment homogène.

- En second lieu, des liaisons industrielles permanentes entre les firmes qui appartiennent à ce secteur. Ces relations peuvent être de nature amont ou aval et concerner aussi bien des échanges de produits, de services, de personnes, de techniques ou d'informations. Ces échanges revêtent la forme marchande ou non marchande et s'effectuent davantage sur une base culturelle que sur des considérations institutionnalisées.

- En troisième lieu et dans le prolongement de ce qui précède, les agents économiques qui travaillent dans ces entreprises sont liés les uns aux autres par une culture locale, par des pratiques sociales propres, par une convivialité naturelle, par le sentiment d'appartenir à un microcosme doté de règles implicites héritées d'un passé qui remonte au moins au début de l'industrialisation de l'aire géographique considérée.

- En quatrième lieu et probablement par mimétisme, s'est greffé dans ces zones un réseau d'institutions locales tant publiques que privées qui supporte "administrativement" ou "financièrement" les agents économiques qui appartiennent au groupe.

Le lecteur aura reconnu dans cette description les caractéristiques du district, forme d'organisation industrielle dont les premières analyses remontent à Alfred Marshall⁷ et concept à partir duquel de nombreux auteurs analysent la dynamique spécifique des économies italienne, espagnole, grecque ou portugaise, pour nous limiter à des références portant sur les pays de la Communauté^{8 9}.

⁷ Alfred Marshall, 1990, "Organisation industrielle : la concentration d'industries spécialisées dans certaines localités", *Revue française d'économie*, vol. 5, n° 3, (traduction par Gaffard J.L. et Romani P.M. du chapitre X, livre 40, des *Principes d'économie politique*).

⁸ A titre d'exemples, nous pouvons citer : Brusco, 1986 ; Signorini, 1994 ; Courault et Romani, 1990 ; de Rita, 1987 ; Berger and Narvaez Bueno, 1990 et Rabbellotti, 1995.

⁹ Une abondante littérature sur le même thème concerne l'économie informelle dans les pays en voie de développement où il semble que le modèle de district s'adapte d'une certaine manière dans de nombreux pays tant africains que latino-américains. Cf. Abdelmalki et Courlet, 1996 ; Lautier, 1994 ; Mead and Morrisson, 1996.

L'argumentation retenue dans ces travaux montre la supériorité en matière de compétitivité et d'efficacité productive des firmes qui appartiennent à un district sur des firmes isolées. Il est en particulier insisté sur les avantages procurés à chaque firme par leur cohabitation active avec les autres : effet économies externes, effet économie de proximité, effet économie d'agglomération, etc. Notre objectif n'est pas d'approfondir ces éléments de synergie, mais plutôt de mettre en évidence en quoi la structuration en district favorise l'émergence de l'économie souterraine.

En guise de préambule, il convient d'insister sur le fait que la recherche de l'efficacité obéit à une logique organisationnelle qui n'est en rien liée à des phénomènes informels. En d'autres termes, ce n'est pas la volonté de frauder qui explique la structuration du tissu industriel que l'on soit en Italie ou ailleurs. La spécialisation d'une région dans une activité industrielle est le fruit de l'initiative d'entrepreneurs locaux, de la disponibilité en main d'œuvre et en matières premières et de l'existence de débouchés. Par la suite, comme le souligne Marshall : "Lorsqu'une industrie a choisi une localité, il est vraisemblable qu'elle y est installée pour longtemps, tant sont grands les avantages que procure à des personnes exerçant la même activité spécialisée le fait d'être à proximité immédiate les uns des autres. Les secrets de l'industrie cessent d'être des secrets, ils sont pour ainsi dire dans l'air et les enfants apprennent inconsciemment beaucoup d'entre eux. Le travail bien fait est immédiatement reconnu et l'on discute aussitôt les mérites des inventions et des améliorations apportées aux machines, aux procédés et à l'organisation générale de l'industrie : si quelqu'un trouve une idée nouvelle, elle est aussitôt reprise par d'autres et combinée avec des suggestions de leur propre cru ; elle devient ainsi la source d'autres idées nouvelles" (Marshall, op. cit., p. 159 et 160). Ce schéma, on le conçoit bien, est en lui-même indépendant de l'économie souterraine, preuve en est le redressement dans les années 80 de l'horlogerie helvétique face à la concurrence japonaise ou les performances à l'exportation des PME de Suisse alémanique tant dans le domaine du textile que dans celui des machines outils (Lambelet, 1993 ; Maillat, Crevoisier et Visserot, 1992). On ne peut soupçonner l'industrie suisse d'exhiber des activités cachées...¹⁰ mais on peut mettre en exergue les facteurs explicatifs de la compétitivité industrielle.

Revenant à notre ligne directrice, la première dimension que nous mettons en exergue est d'ordre culturel. Une sorte de concernement collectif pour l'industrie, pour ses performances à l'exportation, pour son adaptation permanente aux fluctuations en quantité et en qualité de la demande anime les membres des

¹⁰ Voir en particulier Weck-Hanneman and Frey, 1985.

communautés locales. Les rapports sociaux dont l'origine clanique n'est pas absente sont régis par la transmission instantanée des nouvelles techniques de production, sans souci de dissimulation à l'intérieur des réseaux, mais avec mutisme vis à vis de l'extérieur. Dans ce contexte, les rapports entre individus ne sont pas marchands, ils reposent sur l'entraide, sur la convivialité, sur la tradition familiale.

Les mêmes échanges d'informations hors de ces microcosmes feraient l'objet de contrats explicites avec émission de factures, donc TVA, impôts sur le bénéfice des sociétés, impôts sur le revenu, cotisations sociales, etc. Ici, pas de ventes de brevets mais diffusion du progrès technologique, pas de contrats de travail mais contribution collective aux activités productives, pas de versement de cotisations sociales mais perception de prestations après "enquêtes" des services municipaux. Absence de contrats ne veut pas dire absence de règles, absence de factures ne veut pas dire absence de transactions, on baigne dans une atmosphère qui se reproduit par tradition, mais qui n'est pas à l'écart de la modernité, car la production réalisée, que ce soit dans le textile, les matériaux de construction, l'optique ou les articles en cuir, est toujours conforme à la demande en raison d'une capacité d'adaptation étonnante.

Cette dynamique industrielle dont on vient de décrire certains aspects est-elle pérenne ? Dans une chronique consacrée à l'économie italienne, de Bandt (1992) s'interroge sur la nature "désordonnée" de ce modèle et avance l'hypothèse selon laquelle la dynamique de croissance qui permet aujourd'hui d'assumer les coûts du désordre pourrait être contrecarrée à terme par des coûts sans cesse croissants de l'inorganisation. De façon délibérément provocatrice, il conclut son texte en opposant les coûts d'organisation croissant qui corsètent la plupart des économies développées et les coûts d'inorganisation croissant qui risquent d'hypothéquer dans le futur le développement italien. Avec une logique différente, la même idée apparaît en filigrane dans une étude de Mingione (1995) consacrée aux aspects structurels des marchés du travail des pays du sud de l'Europe. L'auteur y décrit avec précision les contours d'un modèle de relations sociales sud-européen caractérisé par la dynamique des entreprises familiales, par la surreprésentation des entrepreneurs individuels dans la population active, par des stratégies délibérées de la part des ménages de substituer des relations marchandes au salariat et par la faiblesse relative de la classe ouvrière autour des centres industriels. Il termine son analyse par une interrogation sur l'avenir de ce modèle eu égard aux transformations socio-économiques en cours qu'elles concernent les stratégies familiales ou les structures communautaires.

Délaissant le futur au profit de la situation présente des économies sous

examen, les firmes qui produisent des biens au noir peuvent être, selon les cas, des entreprises immatriculées ou des firmes totalement immergées. Dans le premier cas, elles peuvent embaucher des salariés de manière clandestine, faire travailler à façon du personnel indépendant sans contrat de prestation de service ou avoir une main d'œuvre déclarée pour un nombre d'heures officiel inférieur à celui qui correspond à la réalité ; toute combinaison de ces configurations est évidemment possible. Dans le second cas, toute l'activité est par définition cachée (travail, capital et production). Il ne semble pas que cette dernière situation soit dominante, sauf en cas de restrictions légales à l'activité (trafic de stupéfiants ou de cigarettes, contrefaçon, contrebande, abattage clandestin...) ou d'activités de sous-traitance pour le compte d'entreprises officielles qui dissimulent une partie de leur production.

S'il est relativement facile d'estimer globalement les activités souterraines, il est plus complexe d'apprécier de façon sélective tel ou tel pan de l'économie cachée. Nous pouvons toutefois estimer la vitalité d'une dimension particulière de l'économie immergée dans au moins deux situations très spécifiques où des mesures gouvernementales de régularisation ont eu pour effet de révéler ce qui était occulte.

La première mesure a concerné la France durant l'été 1981, lorsque le gouvernement a invité les travailleurs étrangers entrés clandestinement sur le territoire à engager une procédure de régularisation. Près de 120 000 personnes sont sorties de la clandestinité, dont 95 % étaient des travailleurs possédant un emploi localisé dans des petites ou des micro entreprises. S'agissant des secteurs d'activités concernés, les travailleurs régularisés œuvraient pour l'essentiel dans les activités traditionnelles de l'économie souterraine (bâtiment 30 %, tourisme 11,5 %, agriculture 10,7 %, services domestiques 10,3 %). Seule une minorité travaillait dans des secteurs qui nous intéressent ici (7,8 % dans le textile et l'habillement)... ce qui invite à penser que la France, de ce point de vue, a une économie souterraine plus standard que spécifique (XXX, 1983 ; Marie, 1983).

Le deuxième "laboratoire" dont il faut, là encore, relativiser les conclusions mais dont on ne peut gommer l'existence, même s'il n'appartient pas à la Communauté Européenne, concerne l'Afrique du Sud. Au cours du processus d'abolition de l'apartheid, le gouvernement de M. de Klerk a engagé une procédure d'assistance financière et technique destinée à officialiser des entreprises informelles, lesquelles étaient quasi exclusivement gérées par des noirs. L'organisme chargé d'appliquer cette politique (le Small Business Development Corporation) a annoncé avoir assuré la promotion de 22 000 entreprises et créé 216 300 emplois. En analysant la structure sectorielle d'un échantillon de ces

entreprises (étude de deux zones industrielles pour entreprises émergentes, l'une à Soweto, l'autre à Johannesburg), on note la répartition suivante (Simon and Birch, 1992) : entreprises manufacturières (travail des métaux, du bois, du verre, etc.) 35,2 %, vêtements 31,5 %, ameublement 18,5 %, services rendus aux entreprises (conseils, création de modèles, etc.) 14,8 %. On ne sera pas étonné d'observer que ces secteurs appartiennent tous à la liste des industries dont la gestion peut, selon les contextes, abonder la part de l'activité économique réalisée de façon souterraine.

Si l'on continue à décliner les facteurs d'émergence de l'économie cachée dans les secteurs critiques, la seconde caractéristique est celle de la flexibilité dans toute ses dimensions – marché des biens, marché des techniques et marché du travail.

Sur le marché des biens, on a coutume de souligner les capacités extraordinaires d'adaptation de l'offre des entreprises à une demande en perpétuelle évolution. Dès qu'un produit nouveau est créé par une firme régulière, des produits contrefaits irriguent le marché, dès qu'un article requiert la faveur du public, il est disponible sur les marchés forains et dans les arrière-boutiques, dès que la mode dans les vêtements par exemple génère de nouveaux modèles, on peut se les procurer dans la région de Braga au nord du Portugal ou dans les provinces d'Italie centrale. Cette aptitude au développement de nouveaux produits et à l'invention des nouvelles machines nécessaires pour les élaborer est permise par le fait que dans ces PME la circulation de l'information est parfaite. Dès qu'un entrepreneur-technicien trouve un nouveau procédé, il est diffusé dans la communauté et exploité par tous sans délai et sans coût.

Sur le marché du travail, l'idée générale est également celle de la flexibilité la plus absolue qui passe par un très faible taux de salariat¹¹. Sachant qu'un contrat officiellement signé implique le respect du droit du travail, les employeurs recourent à des modalités "d'embauche" qui ont en commun de contourner à des degrés divers les règles qui régissent les relations entre patronat et salariés, indépendamment du fait que dans les petites entreprises, de manière chronique, les salariés bénéficient d'une protection inférieure à celle dont jouissent les employés d'une grande entreprise¹².

La première possibilité est celle de la prestation de services. Au lieu

¹¹ Ceci explique pourquoi, en Italie notamment, les statisticiens utilisent le taux de salariat comme variable centrale lorsqu'ils cherchent à mesurer l'économie cachée.

¹² Sur ce point on peut se reporter au survey de Jong-Il You, 1995.

d'embaucher, la firme passe un contrat avec un travailleur indépendant, lui-même profession libérale, artisan ou entrepreneur. En période de pointe d'activité, la production est réalisée en sous-traitance, en période de creux, aucune indemnité de quelque sorte qu'elle soit n'est à verser. Il y a simplement interruption de la prestation. Une variante de ce modèle d'informalité dont les estimations montrent qu'elle occupe sans cesse davantage de travailleurs dans toutes les industries critiques que nous analysons est le travail à domicile (Durand, 1985 et Lipsig Mummé, 1983). En exécutant à façon des activités traditionnelles type confection ou horlogerie et parfois des activités nécessitant une technologie de pointe type électronique ou optique, les travailleurs à domicile échappent aisément aux contrôles des organismes sociaux ou fiscaux, d'autant plus qu'ils n'émargent pas dans le répertoire du personnel des entreprises pour lesquels ils "travaillent"¹³.

Dans certains cas, la production ainsi réalisée est effectuée de façon clandestine de l'amont du tissu productif à l'utilisateur final. On cite souvent l'exemple de la filière du cuir : abattage clandestin des animaux, vente sans facture des peaux aux mégissiers, tannage par des travailleurs non déclarés dans les arrière-boutiques des ateliers, puis vente sur des marchés ou à la sauvette des articles en cuir sans indication d'origine ou avec un label de provenance erroné.

La seconde possibilité est celle du travail des membres d'une famille élargie, que les personnes concernées soient retraitées, au foyer, mineures ou en activité dans une entreprise ou plus souvent dans une administration¹⁴. Là encore, l'activité n'est pas déclarée et son intensité varie au rythme des commandes auxquelles l'entreprise doit répondre.

La troisième possibilité concerne l'embauche au noir de personnes qui n'ont pas le droit de travailler, notamment les étrangers en situation irrégulière et les enfants en dessous de l'âge légal du travail¹⁵. Ces pratiques –qui n'ont rien de commun avec les districts industriels– permettent à des "employeurs", eux mêmes souvent dans l'illégalité, d'écouler via des sociétés taxis une production entièrement élaborée au noir (cas de la confection à Paris ou du textile à Sabadell en Catalogne).

En résumé, le tissu industriel que nous venons de décrire et dont les

¹³ En France, par exemple, on trouve des emplois de cette nature dans le Jura (horlogerie, jouets), en Haute-Garonne (meubles d'art) et dans certaines vallées des Vosges (textile).

¹⁴ Les études mentionnent des cas plus incongrus les uns que les autres sur le travail au noir privé des fonctionnaires... italiens !!!

¹⁵ Des estimations sur le travail des immigrés et sur celui des enfants en Italie globalement et pour certaines régions se trouvent dans Mattera (1985), chapitre 7 en particulier.

performances tant sur les marchés intérieurs qu'à l'exportation ont pu être partiellement mesurées est un vivier d'économie souterraine lorsque deux conditions sont réunies, l'une culturelle qui justifie l'opacité par la tradition, l'autre économique qui permet la compétitivité par une flexibilité tous azimuts. Nous tenons à souligner à nouveau le fait que la structure organisationnelle dans les industries sous examen n'est pas le sous-produit de l'économie souterraine, cette dernière n'est à nos yeux qu'une caractéristique des districts dans les régions où le taux de salariat est faible (Europe du sud) et/ou dans celles où le développement des relations interindustrielles n'a pas gommé l'entraide et la convivialité dans les relations humaines (zones de montagne).

Ce serait, selon nos hypothèses, ces conditions particulières qui expliqueraient pourquoi, en plus d'un modèle européen standard d'économie souterraine, il y aurait des écarts si importants dans les estimations de son poids dans le PIB entre Italie et Allemagne ou entre Espagne et Royaume-Uni. Dans cette logique, la France, pays intermédiaire entre le monde latin et le monde anglo-saxon, a une économie souterraine très contrastée (Barthélemy, 1987). Elle a des caractéristiques "italiennes", mais avec "moins d'unités productives, une plus grande stabilité de leur structure et un développement général du salariat" (Courault et Romani, 1990, p. 28).

Pour résumer par une formule lapidaire le travailleur au noir type ne travaille que pour les ménages dans l'Europe du nord, il travaille principalement pour les entreprises dans l'Europe du sud et il occupe en France une position atypique, travaillant moins intensément pour les entreprises que dans le sud, mais avec plus de fréquence que dans le nord.

CONCLUSION

Nous avons pleinement conscience d'avoir recouru à une démarche très manichéenne pour traiter d'un sujet dont la caractéristique première est la complexité. Si, comme dit l'adage, "ce qui est simple est faux, ce qui est vrai est inutilisable", nos propositions de classement à partir des réalités sectorielles de l'économie souterraine ne doivent pas être rejetées a priori.

Tout d'abord, elles correspondent assez bien aux descriptions des études directes qui prennent comme objet d'analyse une zone géographique précise. La ville de Prato en Italie est par exemple devenue la référence obligée pour tout chercheur qui étudie la dynamique du système productif italien. Notre approche n'infirme pas, bien au contraire, les conclusions de ces monographies.

En second lieu, les approches indirectes qui prennent comme champ d'analyse un échantillon suffisamment large de pays montrent une hiérarchie dans la part de l'économie souterraine dans le PIB qui est toujours constatée mais rarement explicitée. L'un des mérites de ce travail est d'avancer une hypothèse susceptible de confirmer le bien fondé de ces disparités au moyen d'une investigation à partir des secteurs d'activité.

En conclusion, si participer aux activités souterraines relève avant tout d'une décision individuelle, des comportements collectifs types peuvent être mis en exergue si l'on étudie l'environnement institutionnel dans lequel évoluent les agents.

Dans les secteurs que nous avons qualifiés d'abrités, l'incitation étant faible, il est probable que l'économie souterraine l'est aussi.

Dans les secteurs exposés, notamment dans les activités domestiques et dans les services rendus aux ménages, l'incitation étant forte, les mêmes comportements sont vraisemblables dans tous les pays, avec peut-être des variantes que l'on peut qualifier de culturelles, mais qui peuvent tout aussi bien traduire les disparités nationales dans les systèmes fiscaux !

Dans les secteurs intermédiaires, la recherche de compétitivité et les exigences de flexibilité conduisent parfois, lorsque le contexte s'y prête, à produire de façon souterraine.

A partir de ces diagnostics et en procédant par confrontation de nos hypothèses avec les travaux disponibles sur l'économie souterraine dans les pays européens, nous avons fixé à 5 ou 6 % environ du PIB de chaque pays un socle d'activités cachées assorti de points de pourcentage supplémentaires d'autant plus nombreux que les pays sont vulnérables de par l'organisation sectorielle de leur industrie.

RÉFÉRENCES

Abdelmalki L. et Courlet C., eds., 1996, "*Les nouvelles logiques du développement*", L'Harmattan, Paris.

de Bandt J., 1992, "La dynamique industrielle italienne : avantages et coûts d'un modèle inorganisé", *Revue d'Économie Industrielle*, n° 61, 3^{ème} trimestre.

- Barthélemy Ph., 1986, "Comptabilité nationale et économie souterraine", dans Archambault E. et Arkhipoff O., éd., *Études de comptabilité nationale*, Économica, Paris.
- Barthélemy Ph., 1987, "La naturaleza de la economía subterránea en Francia", in INDEC (Instituto Nacional de Estadística y Censos), *Economía no registrada*, Buenos-Aires, Argentina.
- Barthélemy Ph., 1988, "The Macroeconomic Estimates of the Hidden Economy: A Critical Analysis", *Review of Income and Wealth*, June.
- Barthélemy Ph., 1989, "The Underground Economy in France", in Feige E.L., ed., *The Underground Economies: Tax Evasion and Information Distortion*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Barthélemy Ph., 1990, "Le travail au noir en Belgique et au Luxembourg", in Commission of The European Communities, ed., *Underground Economy and Irregular Forms of Employment*, Brussels.
- Barthélemy Ph., 1991, "Le travail au noir en France : un essai de typologies", dans Montagné-Villette S., éd., *Espaces et travail clandestins*, Masson, Paris,.
- Barthelemy Ph., 1994, "Les secteurs informels dans les pays membres de la Communauté Européenne", dans Arellano R., Gasse Y. et Verna G., *Les entreprises informelles dans le monde*, Presses de l'Université Laval, Québec.
- Benton L., 1990, *Invisible Factories: The Informal Economy and Industrial Development in Spain*, State University of New York Press, New York.
- Berger A. and Narvaez Bueno A., 1990, "The Underground Economy considered from a Dynamic and Spatial Perspective", *Economia e Lavoro*, Anno XXIV, n° 3.
- Bhattacharyya D.K., 1990, "An Econometric Method of Estimating The Hidden Economy, United Kingdom (1960-1984): Estimates and Tests", *Economic Journal*, September.
- Boyle G.E., 1984, "In Search of Ireland's Black Economy", *Irish Banking Review*, March.
- Brusco S., 1973, "Prime note per un studio del lavoro a domicilio", *Inchiesta*, Aprile-giugno.

- Brusco S., 1982, "The Emilian Model: Productive Decentralisation and Social Integration", *Cambridge Journal of Economics*, June.
- Brusco S., 1986, "Small Firms and Industrial District: The Experience of Italy", *Economia Internazionale*, n° 2.
- Conseil des Impôts, *Rapport au Président de la République*, diverses années.
- Contini B., 1989, "The Irregular Economy of Italy: A Survey of Contributions", in Feige E.L., ed., *The Underground Economies: Tax Evasion and Information Distortion*, Cambridge U.P., Cambridge.
- Courault B. et Romani C., 1990, "Flexibilité locale et districts industriels : l'exemple italien", *Problèmes économiques*, n° 2184, 18 juillet.
- Dermenakis P., 1988, "The Underground Economy: Size and Forms of its Presence in Greece", *Economic Bulletin of The Commercial Bank of Greece*, (en grec).
- Durand J.P., 1985, "Le travail à domicile en France aujourd'hui", *Travail et Emploi*, n° 23, Mars.
- Foudi R. Stankiewicz F. et Vaneecloo N., 1982, "Les chômeurs et l'économie informelle", *Travail au noir, productions domestiques et entraide*, Cahiers de l'OCS, Vol. 17, CNRS, Paris.
- Franz A., 1985, "Estimates of the Hidden Economy in Austria on the Basis of Official Statistics", *Review of Income and Wealth*, Vol. 31, n° 4.
- Frey B.S. and Weck H., 1983, "Estimating the Shadow Economy: A 'Naive' Approach", *Oxford Economic Papers*, Vol. 35, n° 1, March.
- Geeroms H. et Mont J., 1987, "Évaluation de l'importance de l'économie souterraine en Belgique. Application de la méthode monétaire", dans Ginsburgh V. et Pestieau P., eds., *L'économie informelle*, Éditions Labor, Bruxelles.
- Hansson I., 1989, "The Underground Economy in Sweden", in Feige E.L., ed., *The Underground Economies: Tax Evasion and Information Distortion*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Jenssen J. et alii, 1987, "The Informal Work of Industrial Workers. Present Situation, Trend Prognosis and Policy Implications", in Alessandrini S. and Dallago B., eds., *The Unofficial Economy*, Gower, Aldershot.

- Jong-Il You, 1995, "Small Firms in Economic Theory", *Cambridge Journal of Economics*, Vol. 19, n° 3, June.
- Lambelet J.C., 1993, *L'économie suisse*, Economica, Paris.
- Lautier B., 1994, *L'économie informelle dans le tiers-monde*, La Découverte, Paris.
- Lipsig Mumme C., 1983, "La renaissance du travail à domicile dans les économies développées", *Sociologie du Travail*, Vol. 25, n° 3.
- Maillat D., Crevoisier O. et Vasserot J.Y., 1992, "Innovation et district industriel : l'arc jurassien suisse", dans Maillat D. et Perrin J.C., eds., *Entreprises innovatrices et développement territorial*, GREMI, EDES, Neuchâtel.
- Marie C.V., 1983, "L'immigration clandestine en France", *Travail et Emploi*, n° 17, Juillet-septembre.
- Marshall A., 1990, "Organisation industrielle : la concentration d'industries spécialisées dans certaines localités", *Revue française d'économie*, Vol. 5, n° 3, (traduction par Gaffard J.L. et Romani P.M. du chapitre X, livre 4, *Principes d'Économie Politique*).
- Mattera P., 1985, *Off the Books*, St Martin's Press, New York.
- Mead D.C. and Morrisson C., 1996, "The Informal Sector Elephant", *World Development*, Vol. 24, n° 10, October.
- Miguelez Lobo F., 1990, "Irregular Work in Portugal", in Commission of the European Communities, ed., *Underground Economy and Irregular Forms of Employment*, Brussels.
- Mingione E., 1990, "The Case of Greece", in Commission of the European Communities, ed., *Underground Economy and Irregular Forms of Employment*, Brussels.
- Mingione E., 1995, "Labour Market Segmentation and Informal Work in Southern Europe", *European Urban and Regional Studies*, Vol. 2, n° 2.
- Pavlopoulos P., 1987, *The Underground Economy in Greece*, Research Institute on Economy and Industry, Special Survey n° 17, Athens, (en grec).

- Petersen H.G., 1982, "Size of the Public Sector, Economic Growth and the Informal Economy Development Trends in the Federal Republic of Germany", *Review of Income and Wealth*, June.
- Pissarides C.A. and Weber G., 1989, "An Expenditure-Based-Estimate of Britain's Black Economy", *Journal of Public Economics*, Vol. 39, n° 1.
- Rabellotti R., 1995, "Is There an Industrial District Model? Footwear Districts in Italy and Mexico Compared", *World Development*, Vol. 23, n° 1, January.
- de Rita G., 1987, "The Culture of Development and the Legacy of the Submerged Economy", *Review of the Economic Conditions in Italy*, n° 1.
- Santos J.A., 1983, *A economia subterranea*, Ministerio do Trabalho e Segurança Social, Coleção Estudos, serie A, n° 4, Lisboa, Novembro.
- Schneider F., 1986, "Estimating the Size of the Danish Shadow Economy Using the Currency Demand Approach: An Attempt", *Scandinavian Journal of Economics*, Vol. 88, n° 4.
- Signorini L.F., 1994, "The Price of Prato, or Measuring the Industrial District Effect", *Papers in Regional Science*, Vol. 73, n° 4.
- Simon D. and Birch S.L., 1992, "Formalizing the Informal Sector in a Changing South Africa: Small-Scale Manufacturing on the Witwatersrand", *World Development*, Vol. 20, n° 7.
- Tretter B., 1974, *Die Steuermentalität. Ein Internationaler Vergleich*, Duncker und Humblot, Berlin.
- Van Eck R. and Kazemier B., 1988, "Features of the Hidden Economy in the Netherlands", *Review of Income and Wealth*, September.
- Wagner C., 1995, "La prise en compte de l'économie au noir : l'exemple de la méthode italienne", *Économie et Statistique*, n° 285-286.
- Weck-Hanneman H. and Frey B.S., 1985, "Measuring the Shadow Economy: The Case of Switzerland", in Gaertner W. and Wenig A., eds., *The Economics of the Shadow Economy*, Springer Verlag, Berlin.

Willard J.C., 1989, "L'économie souterraine dans les comptes nationaux", *Économie et Statistique*, n° 226.

Williams C.C. and Windebank J., 1995, "Spatial Variations in the Informal Sector: A Review of Evidence from the European Union", *Regional Studies*, Vol. 28, n° 8.

XXX, 1983, "Immigration clandestine (la régularisation des travailleurs sans papiers 1981-1982)", *Bulletin Mensuel des Statistiques du Travail*, numéro spécial, supplément du n° 106.

Abstract

A review of estimations of the underground economy in the member countries of the European Community shows significant disparities between countries. The paper aims at explaining these by using an analysis of the sectors of activity. A classification of the sectors is proposed, according to the degree of their vulnerability to underground activities. Although all the countries have exposed and sheltered sectors –which makes it possible to define a standard European model– the differences as regards this norm are due to those sectors whose sensitivity to the underground economy depends on variables of a cultural nature and the forms of flexibility which characterize the labour market as much as the diffusion of technologies.

Resumen

Un recuento de estimaciones de la economía subterránea en los países miembros de la Comunidad Europea muestra importantes desigualdades de un país al otro. Este artículo propone explicarlas a partir de un análisis de los sectores de actividad. Una clasificación de los sectores se propone a las actividades subterráneas en función de su grado de vulnerabilidad. Si en todos los países existen sectores expuestos y sectores protegidos, lo que permite definir un esquema europeo tipo, las diferencias en cuenta a esta norma resultan de los sectores cuya sensibilidad a la economía subterránea depende de orden cultural y de formas de flexibilidad que caracterizan tanto el mercado del trabajo como la difusión de las tecnologías.